

## SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de l'Arrondissement de Beauport, tenue le lundi 30 avril 2018 à 9 heures, Salle Robert-Giffard, 10, rue Hugues-Pommier.

Sont présents:      Monsieur Stevens Mélançon, conseiller du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial et président d'arrondissement  
Monsieur Jean-François Gosselin, conseiller du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux  
Monsieur Jérémie Ernould, conseiller du district électoral de Robert-Giffard

Sont également présents:      Monsieur Richard Sévigny, directeur d'arrondissement  
Madame Ginette Bergevin, assistante-greffière d'arrondissement

Le président de l'arrondissement constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

L'avis de convocation ainsi que le certificat de signification sont déposés sur la table du conseil.

### **CA5-2018-0080**      **Adoption de l'ordre du jour**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **Période de questions des citoyens portant sur les points inscrits à l'ordre du jour**

---

### **Proposition**

---

### **CA5-2018-0081**      **Adjudication d'un contrat pour effectuer des travaux de réparation de pavage, saison 2018 - Lot 5 -Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 51290) - AP2018-289 (CT-2357803)**

---

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adjuger à la firme « Bleau Terrassement et Pavage ltée » le contrat en vue d'effectuer des travaux de réparation de pavage, saison 2018 - Lot 5 - Arrondissement de Beauport, conformément à la demande publique de soumissions 51290 et aux prix unitaires de sa soumission du 27 mars 2018.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **Clôture**

---

Conformément aux dispositions de l'article 39 du *Règlement intérieur du conseil d'Arrondissement de Beauport sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.C.A.5V.Q. 1, le président de l'arrondissement déclare la séance close à 9 h 04, puisque le conseil a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Stevens Mélançon  
Président de  
l'arrondissement

Ginette Bergevin  
Assistante-greffière  
d'arrondissement